

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## Gendarmerie nationale : après la sensibilisation, place au bâton !

**LA** récente cérémonie des "Grandes Couleurs" a permis à l'actuel commandant en chef de la Gendarmerie nationale, le général de brigade Yves Barassouaga, de distribuer des bons et mauvais points aux "hommes en bleu". Occasion pour ce dernier d'indiquer l'intensification de la traque aux "brebis galeuses".

Yannick Franz IGOHO  
Libreville/Gabon

**A**PRÈS les récentes festivités relatives à la commémoration du 62e anniversaire de l'accession du Gabon à la souveraineté internationale, le commandant en chef de la Gendarmerie nationale, le général de brigade Yves Barassouaga a réuni ses troupes (Ndlr : dans la tenue et le format de l'ordre de bataille des troupes de la Gendarmerie nationale ayant pris part au défilé du 17 août 2022), à l'École de la Gendarmerie sise à Owendo. C'était à l'occasion de la cérémonie des "Grandes couleurs".

Une cérémonie, voire un rituel permettant au "patron de la Gendarmerie nationale" de s'adresser directement et sans fioriture aux personnels placés sous ses ordres. Maniant aussi bien le bâton que la carotte, Yves Barassouaga, dès l'entame de ladite cérémonie, a transmis les félicitations d'Ali Bongo Ondimba, président de la République, chef suprême des Forces de défense et de sécurité (FDS), pour la qualité exception-



Yves Barassouaga passant en revue les troupes avant de s'adresser aux «hommes en bleu».

nelle de la prestation des troupes lors de la parade militaire du 17 août 2022 au bord de mer. Non sans souligner qu'il : "aura fallu relever trois défis pour atteindre ce résultat : un défi legis-

tique, un défi vestimentaire et un défi d'éthique et de discipline". Un tableau reluisant terni, malheureusement, par des pratiques déviantes de certains gendarmes indécents. C'est dire

que les vieilles habitudes ont la peau dure, comme le rappelle la célèbre maxime. Sans aucune langue de bois, l'orateur du jour a pour ainsi dire crevé l'abcès. "(...) Je tiens à réitérer devant

tous, nous allons poursuivre la lutte contre les brebis galeuses qui ne veulent pas abandonner les mentalités rétrogrades de racket et autres comportements ternissant l'image de l'Arme", a-t-il martelé.

Une mise en garde loin d'être anodine au regard de la recrudescence des pratiques peu recommandables au sein de ce corps, jadis considéré comme étant exemplaire. "À ce titre, un total de 214 gendarmes ont été sanctionnés pour les motifs divers depuis le début de cette année [cupidité, racket, abandon de poste, insubordination, absence illégale, manquement aux règles d'exécution du service, manque de professionnalisme] dont la palme d'or revient à la Légion Mobile Centre Ouest avec 85 éléments punis", a-t-il dévoilé à l'assistance.

Droit dans ses bottes, le commandant en chef a sonné la fin de la récréation. "(...) J'exhorte donc les commandants d'unité de tous les échelons à ne faire montre d'aucune complaisance ni faiblesse face aux éléments de très mauvaise moralité, ayant des comportements et des conduites contraires à la déontologie de l'Arme", intime-t-il.

Dans la foulée, il n'a pas manqué de confirmer la fin des contrôles routiers dans le Grand Libreville. "(...) Je rappelle que le commandement a pris la décision d'interdire l'exercice de la police de la circulation routière dans le Grand Libreville, à l'exception des postes situés sur la route nationale, du fait principalement de la mauvaise exécution de ce service par les militaires de l'Arme", a-t-il ajouté. Un énième rappel à l'ordre - espérons-le - qui trouvera enfin un écho favorable (lire ci-dessous).

À noter que cette mise en garde du patron de la Gendarmerie emboîte le pas à celle du chef de l'État, prononcée durant sa dernière adresse à la Nation, le 16 août 2022.

### Contrepoint

## Soldats, garde à vous !

Styve Claudel ONDO MINKO  
Libreville/Gabon

VEILLER à l'exécution des lois, assurer le bon ordre public, la sécurité des personnes et des biens. Sauf à s'y méprendre, ce sont bien là les principales missions assignées à la Gendarmerie nationale (Gena) dont plusieurs éléments affectés à la police routière se sont malheureusement illustrés, ces dernières années, par des comportements à rebours de la déontologie régissant le noble métier de gendarme. À telle enseigne que l'éventualité d'être au service du grand public

et d'évoluer au sein d'un corps mettant en pratique esprit de groupe et discipline semble avoir été reléguée au second plan par l'appât du gain. À tout prix. En effet, il ne se passe pas un jour, sans que les usagers de la route, notamment les transporteurs, ne dénoncent la fameuse pratique consistant à "saluer le képi" des gendarmes. Des actes qui, toute honte bue, se déroulent au vu et au su des passants ou des passagers. Le plus souvent en retrait. Comme s'il s'agissait d'attitudes légitimes. Aussi cette persistance des contrôles de gendarmerie sur fond de racket

donne-t-elle à l'opinion l'impression que le phénomène a atteint le point de non-retour. On espère que non ! Au regard de cette nouvelle mise en garde du commandement en chef de la gendarmerie. Et ce n'est d'ailleurs pas la première initiative du général de brigade Yves Barassouaga, destinée à stopper cette gangrène. En décembre 2020, pour lutter contre les comportements rétrogrades et déshonorants, le haut gradé avait prévenu que tout élément surpris "s'expose ainsi à de lourdes sanctions allant de 45 jours d'arrêt de rigueur à une suspension de solde

ou de fonction de trois mois à six mois". Par le passé, en 2015, l'exaspération des transporteurs avait même amené la haute hiérarchie d'alors à suspendre les éléments de la brigade nord de gendarmerie de tout contrôle. Afin de juguler l'escarre, l'actuel "Cochef" de la Gena vient encore de prendre des mesures. Donc, que les esprits retors et autres brebis galeuses - qui pensent avoir trouvé une niche d'argent susceptible de les mettre à l'abri du besoin, à travers les "tontines" devenues célèbres -, se mettent définitivement au garde à vous ! En d'autres termes "Gare à vous" !